



**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :
Présents : 13
En exercice : 17
Votants : 14

L'an **DEUX MILLE VINGT DEUX**, le **JEUDI HUIT DECEMBRE**
le Conseil Municipal de la Commune d'ÉTAULES (Charente-Maritime), dûment
convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle municipale, à 20 heures 30,
sous la **présidence de Vincent BARRAUD, maire.**

Date de convocation du Conseil Municipal : **01 décembre 2022**

Présents : 13

Votants : 14

BARRAUD Vincent, WATRIN Béatrice, ETIENNE Jean, TURPIN Sylvie, MOTARD Daniel,
BOITIER Jean-Louis, FOUCHER Nicolas, BUREAU Nadia, ~~GAURIVEAUD Jean Jacques,~~
~~AUTIN Martine,~~ RENAUDIN Didier, BLAIS Céline, JEUNESSE André, GAGNADRE
Josselyne, ~~LOUIS Gilles, AUDEBERT Délizia,~~ de LACOUR SUSSAC Hugues.

Absents excusés : GAURIVEAUD Jean-Jacques, LOUIS Gilles, AUDEBERT Délizia

Absents avant donné pouvoir : Mme AUTIN Martine à Mme WATRIN Béatrice

Secrétaire de séance :

Le conseil municipal nomme par 13 voix
Daniel MOTARD en qualité de secrétaire de séance (art. L. 2121 – 15 du CGCT).

**DE 078-2022/12-008 ENFOUISSEMENT DES RESEAUX CHEMIN DE SABLE/
CHEMIN DES BOURGELLES**

Les voiries du Chemin de Sable et du Chemin des Bourgelles sont largement utilisées et en mauvais état. Le maire, considérant l'aménagement de territoire à envisager propose au conseil municipal, avant de procéder à une refécution de ces voiries, de prévoir en premier lieu un enfouissement des réseaux aériens existants.

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE	
Acte le transmis au contrôle de légalité sous le N°	017-211701552-2022.....
Date de l'accusé de réception préfecture	
Delibération affichée le	lundi 19 décembre 2022
Document certifié conforme, le Maire, Vincent BARRAUD	

Force est de constater que le développement de la fibre a conduit les opérateurs à implanter en nombre des poteaux pouvant rendre difficile les cheminements piétonniers si des trottoirs étaient réalisés en l'état.

Aussi le maire propose de solliciter le Syndicat Départemental d'Équipement et d'Électrification Rurale (SDEER) pour réaliser les études préalables à l'enfouissement des réseaux sur les Chemin de Sable et Chemin des Bourgelles et d'en prévoir le financement sur le budget communal 2023.

Entendu l'exposé du maire,

*Le conseil municipal après en avoir délibéré par 14 voix POUR, 0 voix CONTRE,
0 ABSTENTION(S)*

- *SOLLICITE le SDEER afin qu'il procède aux études d'enfouissements des réseaux sur du Chemin de Sable et du Chemin des Bourgelles*
- *DIT que ces frais d'études seront inscrits au budget 2023 de la commune*
- *FIXE l'ordre de réalisation des travaux de réfection de voirie comme suit :*
 - *1 : Chemin de Sable*
 - *2 : Chemin des Bourgelles*



Le Maire, Vincent BARRAUD.

Le secrétaire, Daniel MOTARD.

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE	
Acte télétransmis au contrôle de légalité sous le N°	017-211701552-2022
Date de l'accusé de réception préfecture	
Délibération affichée le	lundi 19 décembre 2022
Document certifié conforme, le Maire, Vincent BARRAUD	

2/2

Hôtel de Ville

27, rue Charles Hervé 17750 ÉTAULES ■ Tél.: 0546364123 ■ Fax: 0546369242
etaules@mairie17.com ■ www.mairie-etaules.fr